

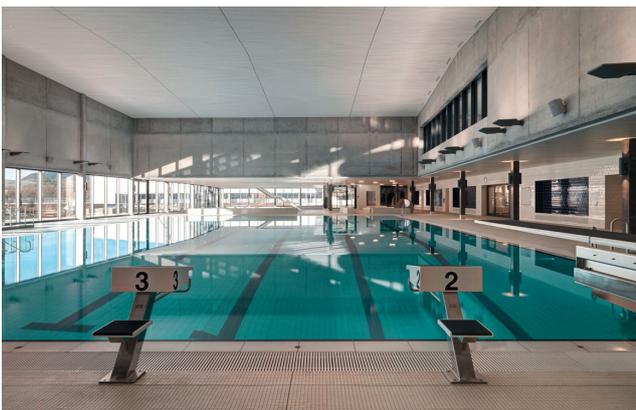


internationale
vereinigung
sport- und freizeit-
einrichtungen

Association Internationale Équipements de Sport et de Loisirs
International Association for Sports and Leisure Facilities
Asociación Internacional para Instalaciones Deportivas y Recreativas

SEKTION SCHWEIZ / SECTION SUISSE

Thèses à propos de l'évolution des installations sportives en Suisse



1. Importance pour la société

De nos jours, le sport revêt une signification socio-politique plus importante que par le passé. Cela va du travail avec les jeunes à la socialisation (solitude) en passant par la prévention en matière de santé (manque d'exercice physique, surcharge pondérale, évolution démographique). C'est pour cette raison que les installations sportives doivent s'adresser à des couches de population étendues et être intégrées aux loisirs. Les objectifs purement sportifs sont maintenus mais ne sont plus suffisants.

2. Sport individuel

En raison de la mutation de notre société, les sports individuels très développés depuis toujours (randonnée, cyclisme, natation, ski, jogging, fitness) continuent à progresser. Le sport pratiqué en club perd en importance, même dans les régions rurales, car il ne répond pas suffisamment aux besoins – orientés santé - de la population, et parce que les personnes recherchent une grande flexibilité. C'est ainsi que des infrastructures sportives situées sur l'espace public telles que les pistes cyclables, les sentiers pédestres, les parcours de jogging, les quartiers propices à l'activité physique etc. gagnent en importance. En outre, des clubs de fitness ont été créés, centres qui jouissent d'une popularité croissante, occasionnant des dépenses relativement élevées pour les sportifs.

3. Utilisations et concepts novateurs

La majorité de la population adulte ne fréquente plus les installations sportives classiques telles que les salles ou les terrains de sport ou alors elle n'y trouve pas de place. Des idées novatrices doivent être proposées, ainsi que des concepts rendant le sport plus accessible par son aspect de loisir, sa disponibilité en tout temps et son intégration facilitée dans la vie de tous les jours. Une mesure qu'il importerait de prendre serait l'ouverture des installations sportives classiques pour le grand public sept jours sur sept. D'autre part, il serait opportun de créer des locaux innovants favorables à l'activité physique et destinés à toutes les générations. C'est surtout dans les

quartiers à forte densité de population que les plans d'aménagement du territoire doivent prévoir des locaux destinés au sport et à l'activité physique.

4. Pléthore de rénovations

De nombreuses installations sportives accusent le poids des années. La rénovation du parc actuel constituera un grand défi. Les prescriptions de constructions toujours plus exigeantes ont parfois pour conséquence le renvoi à plus tard des investissements nécessaires. Avant l'assainissement de l'existant il conviendra cependant dans de nombreux cas de réfléchir aux besoins qui ont changé. L'assainissement devrait apporter une amélioration de l'installation sportive.

5. Aspects politiques

Les installations sportives sont souvent des objets de prestige et le fruit de motivations politiques, déterminées de surcroît par des associations influentes. Il s'ensuit que les intérêts de l'importante masse de sportifs individuels ne sont pas pris en considération. Malgré la dimension politique des installations sportives, les rénovations et les nouvelles constructions doivent devenir des processus clairement ordonnés et structurés.

6. Processus de construction

Les décideurs des pouvoirs publics sont souvent confrontés pour la première fois à des installations sportives. Les procédures d'appel d'offres ont pour effet que soient choisis soit le meilleur design, soit le projet le moins onéreux. La fonctionnalité du bâtiment ne joue qu'un rôle restreint. En règle générale, il n'est pas tenu compte de l'expérience des planificateurs spécialisés dans tout le processus de planification et de construction. Pour des infrastructures telles qu'une installation sportive, cela conduit à une qualité moindre pour les utilisateurs et les exploitants. Qui plus est, les prescriptions en matière de construction toujours plus nombreuses ont pour effet soit une explosion des coûts, soit la réalisation de solutions à bas prix et non durables.

7. Aspects liés à l'exploitation

Etant donné qu'au cours du cycle de vie, les frais d'exploitation pour la plupart des installations dépassent le coût de leur construction, il convient d'accorder une importance considérable aux aspects liés à l'exploitation. En font partie notamment une analyse approfondie des besoins et un concept d'exploitation détaillé. Ces études devraient être élaborées par des spécialistes chevronnés avant la planification de la construction. En outre, les exploitants futurs ou (si ces derniers ne sont pas encore connus) des spécialistes de ce type d'exploitation devraient être fortement impliqués dans chaque processus de planification, car l'exercice «Installation sportive» n'est pas terminé avec l'inauguration de l'installation - bien au contraire : c'est seulement à ce moment-là que le travail commence réellement.

8. Gestion professionnelle

Le développement croissant de la société et, partant, du monde du sport, demande un management professionnel et orienté vers le marché. Cela exige de nouveaux supports institutionnels pour des installations sportives – aussi bien pour la construction qu'en phase d'exploitation. Ainsi, de nombreux sports devenus populaires ces dernières années tels que le tennis, le golf et des sports «branchés» sont portés par des organismes privés. Grâce à un

taux d'utilisation optimal, les installations sportives devraient être rendues accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs possible. Ce n'est qu'ainsi que les objectifs relevant de la santé et de la politique sociale pourront effectivement être atteints. C'est pour cette raison que l'on ne devrait pas construire une installation sportive séparée pour chaque nouvelle discipline sportive mais tenter d'utiliser les installations existantes pour la pratiquer. Il conviendrait également d'avoir plus souvent recours à une planification régionale.

9. Vérité des coûts: Passage du financement de l'offre au financement des personnes

Les pouvoirs publics ne gèrent normalement pas leurs installations financièrement comme un centre de profits permettant une transparence des coûts. On ne demande à la plupart des utilisateurs aucune taxe d'utilisation, ou alors des frais nettement insuffisants. Ainsi, les installations sportives se présentent comme étant structurellement déficitaires et deviennent après quelques années des objets mal aimés. Il serait préférable de facturer aux utilisateurs des frais appropriés et de mettre à leur disposition des budgets pour la promotion du sport. Pour les pouvoirs publics il s'agirait d'un jeu à somme nulle, mais cela augmenterait la transparence et l'efficacité dans les installations.

Notre exigence:

Depuis la phase de conception et pendant toute la durée du projet, des personnes spécialisées dans la construction d'installations sportives doivent être impliquées dans le projet pour obtenir de meilleurs résultats. Les installations de sport et de loisirs sont des biens immobiliers d'exploitation et en règle générale, les frais d'exploitation excèdent les coûts d'investissement. C'est pourquoi la fonctionnalité joue un rôle plus important que pour des biens immobiliers d'autres genres et influence de manière

importante l'utilité et la rentabilité d'installations de sport et de loisirs. L'on pourrait dire: «design follows function» (la forme suit la fonction). C'est pour cela que le savoir-faire et l'expérience spécifiques à la branche de toutes les personnes impliquées jouent un rôle prépondérant.

1er décembre 2014

Groupe de travail de l'IAKS Section Suisse

Juin 2014: première version par le comité de l'IAKS Section Suisse

Septembre-novembre 2014: procédure de consultation; soumission aux membres, à diverses associations et institutions

Décembre 2014: version définitive par le groupe de travail ad hoc

Groupe de travail:

Robin Alder, Alder + Eisenhut AG

Roger Gut, maj Architekten AG

Stefan Kannewischer, Kannewischer Management AG

Frank Kockelkorn, fksportbau

Dave Mischler, service des sports, Winterthour

Urs Mosimann, TUM Consulting GmbH

Martin Schwendimann, service de la construction des installations sportives, OFSPO



www.iaks.ch info@iaks.ch